



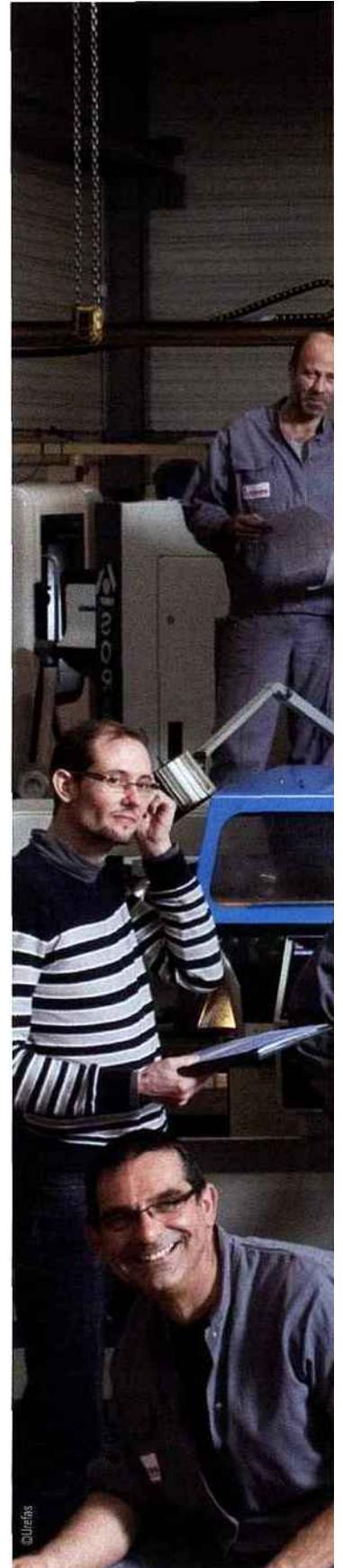
ET S'IL ÉTAIT CAPITAL D'ÊTRE SOCIAL -SOLIDAIRE ?

Dossier réalisé par Piérine Herbin

Ils se disent hermétiques à la loi du profit et aux codes qui régissent les sociétés capitalistes. Porteurs d'une autre vision de l'entreprise, les entrepreneurs à la fibre solidaire trouvent-ils, en raison de la crise de confiance envers l'ultra-libéralisme, un certain écho ? En région, ils seraient plusieurs centaines chaque année à concrétiser des projets en lien avec la consommation responsable, l'éco-habitat ou la valorisation des déchets. Qui sont ces démineurs de l'économie de marché ? Qui sont ces dénicheurs d'un autre modèle de développement ? Plongée dans la nébuleuse régionale de l'économie alternative.

D'aucuns les affilient à l'extrême gauche, en raison de leur goût pour les gouvernances démocratiques et participatives. D'autres s'interrogent encore sur la viabilité d'une économie où la finalité première ne serait pas le profit. Dans les deux cas, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont souvent relayés à la marge, ignorés ou raillés

pour être les adeptes d'une économie éthique. *"Il y aurait d'un côté les professionnels et de l'autre ceux que l'on assimile à des amateurs,* résume Nadine Richez-Battesti, économiste et co-directrice du master RH Économie sociale et solidaire à l'Université Aix-Marseille II. *L'efficacité serait l'apanage de l'entreprise capitaliste tandis que le social serait réservé à des dilettantes en quête de sens"*. ▶







“Ce secteur n’ayant pas la culture de l’excédent, il faut souvent intervenir au bout de quelques années pour consolider des structures qui ont du mal à s’autofinancer”

Christian Caraballo
directeur du fonds ESIA

► Preuve d’un manque de reconnaissance du secteur : l’objectivation tardive du poids économique. *“L’appareil statistique public nous a longtemps négligés, insiste David Heckel, directeur technique de la chambre régionale de l’économie sociale et solidaire (CRESS). Pour pallier cette carence, nous avons établi une convention avec l’Insee pour donner naissance à un observatoire dédié il y a cinq ans”*. Dans la région, l’ESS représenterait *“43 586 entreprises générant 159 000 emplois, soit près de 10% des salariés”*. Au niveau national, Paca se placerait ainsi à la 4^{ème} position en termes de volume d’emploi, sans surprise derrière Île-de-France et Rhône-Alpes mais aussi et de façon plus inattendue, après Pays de la Loire.

Bénéfices réinvestis

Mais qu’entend-on finalement par économie sociale et solidaire ? Qualifiée de *“3^{ème} système”* ou de *“tiers secteur”*, cette *“autre économie”* se veut éloignée du modèle dominant. *“L’idée est de replacer l’homme au centre de l’organisation, avance Nadine Richez-Battesti. La finalité n’est pas la maximisation du profit, mais la contribution au développement de la collectivité”*. Ce qui ne signifie pas pour autant s’affranchir de la réalisation de bénéfices. *“Il n’est pas interdit d’en faire mais il n’y a pas d’appropriation individuelle. Les bénéfices sont mis au profit de l’organisation”*. Une règle qui sollicite une éthique différente. *“Aujourd’hui, je me sentirais sans doute mal ailleurs. Je ne me vois pas gagner ma vie en participant à l’enrichissement d’un patron”*, avoue Sophie Bovero, responsable de l’association Solid’Arles, qui lutte contre l’exclusion alimentaire grâce à un circuit court de commercialisation de produits agricoles. En plus du non enrichissement personnel et de la primauté de la personne et de l’objet social sur le capital, d’autres principes font loi tels que la mixité des ressources, la liberté d’adhésion, la solidarité et la gestion démocratique selon l’équation *“une personne = une voix”*. Ce qui laisse peu de place aux structures juridiques classiques et favorisent *a contrario* les associations, coopératives, mutuelles et fondations (c.f encadré).

Micro-initiatives peu structurées

“L’ESS s’inscrit dans une démarche de proximité et répond à la problématique d’un territoire, prévient David Heckel. Les personnes associées à la gouvernance, très en prise avec les difficultés quotidiennes de la population, s’impliquent dans la vie de leur quartier, de leur ville ou plus largement du département et de la région qui les accueillent”. Il n’est

donc pas étonnant que les secteurs des services à la personne, de l’accès à la culture, de la finance solidaire, de l’agriculture biologique ou encore du commerce équitable emportent les suffrages. Un non-initié y verra un foisonnement de micro-initiatives peu structurées*. *“La filière se structure en région, objecte Nadine Richez-Battesti. Des formations (pour l’heure essentiellement concentrées dans les Bouches-du-Rhône, ndlr) voient le jour. Les différents acteurs de l’ESS multiplient désormais les collaborations”*. En témoigne notamment la création en 2008 d’un réseau de structures d’accompagnement baptisé RAMSESS et implanté dans les Bouches-du-Rhône. *“Nous proposons un guichet unique aux porteurs de projet en vue de rendre plus lisible l’offre d’accompagnement, détaille Marie Dulaurier, animatrice du réseau, qui compte 10 acteurs. L’objectif est de les orienter rapidement vers le bon interlocuteur”*.

Taux de sinistre inférieur à 10%/an

Si la recherche de profits et de résultats ne répond pas à une logique financière, le besoin de liquidités n’en est pas moins vital. *“Ce secteur n’ayant pas la culture de l’excédent, il faut souvent intervenir au bout de quelques années pour consolider des structures qui ont du mal à s’autofinancer”*, reconnaît Christian Caraballo, directeur de ESIA PACA, un fonds d’intervention technique et financier spécifiquement dédié (c.f encadré). Depuis sa création en décembre 2001, le financeur solidaire a aidé 1 100 associations en région, totalisant 20 642 emplois. Près de 4 M€ de crédits d’étude ont été mis à disposition. Pour pallier au manque de fonds propres, encore plus prégnant dans le champ de l’ESIA a par ailleurs financé à l’amorçage 490 projets représentant 13 747 emplois, pour une enveloppe totale de 15,6 M€. *“Notre taux de sinistre est inférieur à 10% par an”*, se félicite le directeur. Presque une prouesse dans un univers où, plus qu’ailleurs, rien ne semble jamais acquis mais tout reste toujours à prouver.

Et de s’interroger dès lors sur la place à réserver à cette forme de l’économie que l’on peine encore à qualifier *“Nous ne sommes rattachés ni tout à fait à la cohésion sociale, ni tout à fait à l’économie traditionnelle, conclut Sophie Kardous, co-créatrice de l’association marseillaise de socio-esthétique Hygia. Il faudra trancher rapidement pour que cette indécision ne nous mette pas en péril”*. ■

* Le secteur possède toutefois quelques rares entreprises de plus de 5 000 salariés dont la Macif, la MAIF, la Croix-Rouge Française ou encore l’Afpa

3 QUESTIONS À

"Le but n'est pas aujourd'hui
de s'opposer au capitalisme"

David Heckel, directeur technique du CRESS PACA

Économie sociale et solidaire
et économie de marché, deux
visions qui s'affrontent ?

David Heckel : On pense souvent que l'économie sociale et solidaire est un phénomène récent encouragé par la crise, mais les associations loi 1901 ne s'appellent pas ainsi par hasard. L'ESS a plus de 100 ans d'existence. Au départ, il s'agissait de mouvements ouvriers qui cherchaient à organiser la solidarité pour mieux vivre de leur travail. Au fur et à mesure, les régions se sont emparées de ces formes d'entreprises, dévelop-

pant une économie de proximité. Le but n'est pas aujourd'hui de s'opposer au capitalisme, mais de prouver que l'entreprise est plurielle et polymorphe.

La crise a tout de même boosté
le secteur ?

D.H : Le contexte actuel nous apporte un éclairage plus fort, c'est évident. Lorsque s'exacerbent les difficultés, l'on cherche toujours à consommer différemment. L'ESS y trouve les ressorts de son développement. Tout l'enjeu est d'imposer l'économie sociale

comme une alternative crédible et non comme un éventuel recours en temps de crise.

Est-on plus heureux dans une
structure dite sociale ?

D.H : Les salariés concernés expriment une satisfaction et un attachement à leur entreprise. L'on relève en revanche un paradoxe plutôt surprenant. En termes de temps de travail, de rémunération et de niveau de dialogue social, les salariés de l'ESS souffriraient d'une moins bonne qualité de l'emploi. ■

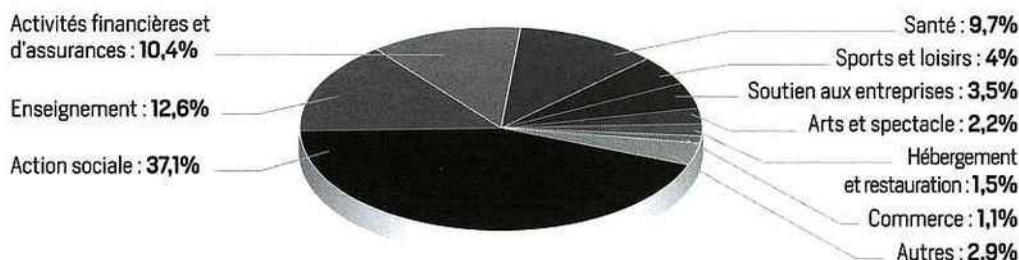
L'ESS en PACA

Source: CRESS PACA - 2011

43 586 entreprises,
dont **13 352** employeurs
48 780 établissements
158 981 emplois
(**9,6%** des salariés de la
région)
134 217 équivalents
temps plein
Plus de **3,7 mds€**
de salaires bruts distribués
68,6% des emplois
occupés par des femmes

Répartition de l'emploi de l'ESS par secteur d'activité en PACA

[Source : Insee Clap 2009 - Traitement : Observatoire ESS / CRESS PACA]



En France

Source: Insee 2008

214 994 établissements
employeurs
2,2 millions de salariés,
soit **9,9%** de l'emploi
53,1 mds€ de
salaires bruts distribués
66,3% de femmes dans
les effectifs salariés

En Paca, une offre de formation pauvre

Créé il y a 11 ans, le master RH Économie sociale et solidaire, enseigné à l'Université Aix-Marseille II, est "le seul diplôme en PACA dédié exclusivement à l'ESS". "Euromed Management (l'école de commerce de Marseille, ndr) commence à proposer quelques modules sur l'investissement responsable et solidaire. Avignon dispose d'un master également, mais il est plus orienté vers le social", analyse David Heckel, directeur technique du CRESS PACA. L'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III vient pour sa part de mettre en place une formation conduisant à l'obtention d'un diplôme axé sur le droit de l'ESS. S'agissant du profil des étudiants, "certains veulent se spécialiser après un premier cursus économique, d'autres souhaitent se réorienter après 15 ans dans une grosse boîte. Ils évoluent avec l'idée qu'une autre économie est possible et souhaitable", note Nadine Richez-Battesti, co-directrice du master RH-ESS. D'après l'enseignante, 95% de ses anciens élèves ont poursuivi leur carrière dans le champ de l'ESS et près de 80% d'entre eux se sont implantés en PACA. Depuis la première promotion, une dizaine de projets originaux auraient vu le jour.

ILS RÉINVENTENT L'ÉCONOMIE ...

Convaincus que la rentabilité et l'intérêt général ne sont pas des notions antinomiques, nombre d'entrepreneurs tentent, selon la formule du philosophe Edgar Morin, de "refouler progressivement et systématiquement l'aire économique déterminée par le seul profit". Rencontre avec ces pionniers régionaux.

Potagers solidaires

Depuis 2010, l'association "Les jardins partagés" propose aux habitants de Carros (06) de cultiver la terre ensemble. 23 parcelles de 50 m² ont été mises à disposition des jardiniers amateurs, moyennant un loyer mensuel de 10 €. "Nous devrions bientôt ouvrir un nouveau terrain dans le village", prévient Luc Canavesio, seul salarié et mi-temps de la structure.

Grossiste responsable

À l'origine, Épice était une association qui vendait des produits alimentaires issus du commerce équitable sur les marchés de Marseille et proposait des animations sur la consommation responsable dans les écoles. Depuis 2010, Épice s'est muée en SCOP et a fait évoluer son activité en plateforme d'approvisionnement pour restaurants ou épiceries notamment. La société livre une centaine de clients sur toute la région et espère être totalement autonome fin 2013. Elle s'autofinance pour l'heure à 80%.

Solid'Arles

Type de structure : **association**
Lieu : **Arles**
7 salariés
C.A : **312 000 €**
Subventions : **100 000 €**
Taux d'autofinancement : **75%**

Depuis 2008, une épicerie solidaire améliore l'alimentation des précaires, tout en misant sur le circuit court pour maintenir l'agriculture locale. "Nous nous fournissons auprès d'une quarantaine de producteurs", prévient Sophie Bovero, responsable de Solid'Arles. En caisse, deux tarifications sont proposées en fonction de la situation financière de nos clients". En plus de cette activité vente, qui s'autofinance, l'association propose un volet d'éducation à la santé, par le biais d'ateliers divers. "Nous percevons chaque année près de 100 000 € de subventions de la part de la région, du département ou encore de l'État". Avec 312 000 € de C.A en 2011, Solid'Arles est parvenu à un taux d'auto-

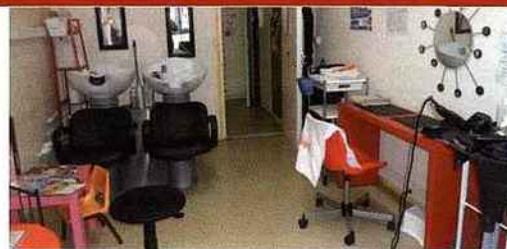


financement de 75%. "Le but n'est pas d'atteindre les 100%, devance la responsable. En agissant auprès des populations en difficulté, nous assurons un service que l'État n'assume plus. Nous devenons en quelque sorte son client. Il est donc normal que les collectivités appuient notre action". Récemment, l'association a lancé un concept de cantine participative. Les adhérents peuvent, sur inscription, se saisir de la cuisine afin de préparer un déjeuner collectif. "Nous essayons toujours de conjuguer les équilibres financiers avec nos valeurs éthiques". Solid'Arles compte aujourd'hui 2 200 adhérents et totalise près de 190 passages en caisse en haute saison. ■

Hygia

Type de structure : **association**
Lieu : **Marseille**
5 salariés à temps plein
Subventions : **50 000 €** (CG13 et Région)
Taux d'autofinancement : **30%**

Entre les barres HLM des quartiers Nord de Marseille, Sophie Kardous et Karima Ourabah ont fondé la première association socio-esthétique de France. "80% des femmes qui poussent la porte n'ont jamais vu d'esthéticienne auparavant, confient-elles. Les soins leur sont étrangers comme s'ils étaient réservés à une autre catégorie sociale". Les deux créatrices exercent également dans les hôpitaux et en milieu carcéral. 450 personnes ont déjà adhéré à la structure. "Nous



nous autofinancions seulement à 30%, ajoute Sophie Kardous, qui se rémunère sur les adhésions, les soins et des ateliers. "Notre avons encore besoin de subventions". Afin de diversifier ses ressources (50 000 €), Hygia s'est récemment tournée vers l'administration fiscale pour obtenir un agrément d'intérêt général. Il lui permet désormais d'établir des reçus fiscaux et donc de percevoir des dons ou de faire appel au mécénat. Une question de survie pour l'association. ■

Alpes Provence Laine

Type de structure : **Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)**

Lieu : **Sisteron**

5 salariés

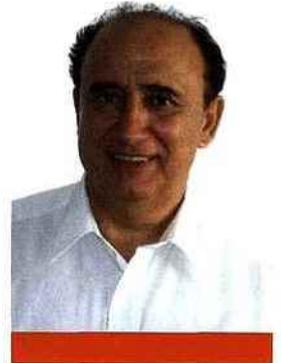
C.A prévisionnel première année : **1,3 M€**

1 M€ investis



S'opposant à la délocalisation de la filière laine, Jean-Marc Lainé vient de lancer, avec deux autres porteurs de projet, la construction d'une colonne de lavage à Sisteron. Objectif : valoriser ce matériau en tant qu'isolant naturel, alors que 1 200 tonnes de laine restent inexploitées chaque année en PACA. "Grâce à des conventions passées avec des éleveurs, nous devrions collecter 200 tonnes dès cette année, puis 600 à terme. Une fois traitée, celle-ci sera transformée en isolant puis vendue en bout de chaîne à des négociants en matériaux". Le projet, qui a nécessité un investissement de plus de 1 M€, a été financé à 35% par des aides publiques, à 13,33% par des investisseurs privés, à 12% par de l'autofinancement et à 40% par de l'emprunt. "Nous refu-

sons de nous enrichir personnellement alors que rien n'aurait été possible sans aides extérieures, confesse Jean-Marc Lainé. Le montage d'une société coopérative d'intérêt collectif nous permet d'officialiser cette décision. L'entreprise appartient au territoire et aux salariés". Alpes Provence Laine, qui vient d'obtenir le label Pôle d'excellence rural (PER), devrait dégager 1,3 M€ de C.A la première année puis plus de 3 M€ à terme. Selon le principe des SCIC, la quasi-totalité des bénéfices sera affectée à un fonds collectif, propriété du groupe, qui assurera à la structure une autonomie ainsi qu'une capacité d'investissement et de recherche. D'autres régions seraient déjà intéressées pour dupliquer l'outil sur le même modèle économique. ■



"La région compte
230 SCOP
et **12 SCIC**"

Michel Famy
directeur de l'Union régionale
des SCOP

Pédaler à l'unisson

À Nice, l'association Via-vélo offre à ses adhérents, moyennant 20 euros par an, la possibilité d'apprendre à réparer et entretenir leur bicyclette. L'atelier, les outils et les savoirs sont mis en commun. Objectif : limiter la consommation effrénée en favorisant une remise en état des deux roues. L'association compte 50 adhérents.

Valoriser l'artisanat local

À Nice, l'association Falabrac Fabrik, née d'une rencontre entre artistes et artisans, a lancé en 2007 un atelier-boutique pour mettre en valeur une vingtaine de créateurs locaux. Depuis, le concept a évolué, intégrant un café, une cantine bio, une épicerie et un espace troc. La structure, qui emploie 2 salariés, compte 200 adhérents et parvient à s'autofinancer à 100%.

Éco-Sapiens

Type de structure : **SCOP, société coopérative ouvrière de production**

Lieu : **Marseille**

3 associés-salariés

C.A de **65 000 €**

Subventions : **50 000 €**

Taux d'autofinancement : **57%**



Pour rapprocher les consommateurs des produits dotés d'une plus-value éthique, Éco-Sapiens a imaginé un guide d'achat et d'informations en ligne. "Il comporte près de 60 000 références, confie Françoise de Butler, associée-salariée de la SCOP. Les clients arrivent sur notre portail via des moteurs de recherche et sont ensuite redirigés vers l'une des 140 boutiques partenaires pour

effectuer leurs achats". Eco-Sapiens touche une commission de 10% sur les ventes. Lors du dernier exercice, la SCOP, qui s'autofinance à 57%, a enregistré 65 000 € de C.A. Comme il se doit pour une SCOP, "chacun des associés dispose d'une voix quel que soit le montant du capital apporté". Au quotidien, l'un des créateurs endosse la charge de gérant, mais à la différence d'une société classique, Eco-Sapiens est géré collectivement. ■

200 porteurs de projet par an

Créé en 2002 par l'État, la Caisse des dépôts et la Région pour répondre à un problème de financement dans l'ESS, ESIA est un outil de développement local, affilié au réseau national France active. "Nous sommes la seule structure de PACA à proposer des prêts s'échelonnant en moyenne de 5 000 € à 1,5 M€ par bénéficiaire dans le champ de l'ESS, précise le directeur Christian Caraballo. Les autres acteurs interviennent en amont ou en aval mais pas en phase de développement". Sur les 200 porteurs de projet, qui sollicitent chaque année la structure, "nous en finançons le quart et incitons les autres à revoir leur concept, qui montre souvent une trop faible capacité d'autonomie".

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL SE MOBILISE

En mars dernier, les 300 entrepreneurs sociaux, qui composent le réseau Mouves ont publié un livre blanc pour sensibiliser les pouvoirs publics.



Il s'agissait au départ de rompre l'isolement des entrepreneurs sociaux en créant des collectifs en régions. Très vite, l'initiative a pris un tour revendicatif. En mars dernier, les 300 entrepreneurs sociaux, qui composent le réseau fondé en 2010, ont publié un livre blanc. "Le calendrier politique nous offre une fenêtre de tir pour faire entendre notre voix aux décideurs", prévient Loïs Pignot-Malapert, responsable communication du Mouves. Des doléances somme toute similaires aux besoins de l'économie traditionnelle. "L'ESS est soumise aux mêmes règles que son homologue capitaliste". Il n'y aura pas d'entreprises sociales durablement innovantes sans débouchés commerciaux, sans marchés assurant une viabilité économique, martèlent les dirigeants de la filière.

Les pouvoirs publics peuvent agir en installant un environnement favorable. Ils estiment notamment que la mise en oeuvre des clauses sociales et environnemen-

tales dans les marchés publics est laborieuse et aimeraient porter leur part de 2% aujourd'hui à 25% à horizon 2017.

Autre chantier : formaliser et caractériser les critères de l'innovation sociale. "Tous les dispositifs en faveur de l'innovation (ndlr, incubateurs, fonds d'amorçage, aides Oseo, FCPI...) mobilisent des milliards d'euros, mais ils bénéficient pour l'heure quasi uniquement à l'innovation technologique". Dénonçant le "formatage" des jeunes diplômés, le mouvement s'attache à faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux. "650 000 départs à la retraite sont attendus dans l'ESS pour 2020, dont 100 000 cadres. La relève se prépare dès à présent", prévient Loïs Pignot-Malapert. En Paca, territoire qualifié à "fort potentiel", une dizaine d'entrepreneurs sociaux adhèrent déjà au Mouves. Une cellule régionale pourrait voir le jour à l'horizon 2013 et se porter rapidement à 70 membres. ■

650 000
départs à
la retraite
sont atten-
dus dans
l'ESS pour
2020, dont
100 000
cadres. La
relève se
prépare dès
à présent"

Loïs Pignot-Malapert
du Mouvement des
entrepreneurs sociaux

Crédit coopératif : des produits financiers éthiques ?

Le banquier solidaire a accordé 180 M€ de crédits en Paca en 2011, dont 60% en moyenne à des entreprises sociales. "La notion est complexe et recoupe plusieurs univers, prévient Stéphane Salord, président du Crédit Coopératif PACA, qui regroupe 5 agences. Nous nous attachons donc à déceler un comportement solidaire chez nos clients : la manière dont sont traités les salariés, la pérennité des postes voire les objectifs sociaux. Nous refusons d'emblée toutes demandes émanant du secteur de l'armement ou d'activités industrielles polluantes". Au rang des produits solidaires proposés aux particuliers : le livret Agir, un livret A dans lequel le détenteur renonce à une partie de ses intérêts au profit d'une cause choisie. "Plus de 3 M€ de dons" ont été reversés au niveau national à 52 associations et fondations partenaires l'an dernier. En 2011, le groupe bancaire a vu son bénéfice net progresser de 41% pour atteindre 51,2 M€. Le nombre de clients particuliers a dans le même temps progressé de 13,7%.

Quatre formes juridiques

L'ESS est représentée par 4 types de structures qui se définissent, par leur statut, comme des groupements de personnes et non de capitaux. En région, les associations sont majoritaires, devant les coopératives (10,9%). Qu'elles soient civiles ou commerciales, à capital fixe ou variable, on y retrouve les 230 SCOP et 12 SCIC de la région. "À la différence des entreprises classiques, ces structures sont gérées collectivement par leurs membres avec une égalité des droits et agissent selon un principe de lucrativité limitée", prévient Michel Famy, directeur de l'Union régionale des SCOP. Viennent ensuite les mutuelles (4,6%) et les fondations (1,7%). Les premières sont créées sur la base d'une solidarité professionnelle ou territoriale et ont comme objectif une couverture des risques (santé, assurance) partagée équitablement par tous les sociétaires sans recherche de profits. Dans les secondes, elles répondent à la volonté d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général à but non lucratif.